ASSOCIATION POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (ADD)

ADD-Djibouti@hotmail.fr

COMMEMORATION DU MASSACRE DU 18 DECEMBRE 1991

24ème anniversaire du massacre d'Arhiba à Djibouti

A la mémoire des victimes du 18/12/1991 et de toutes les victimes de la dictature, en solidarité avec les prisonniers politiques, L'ADD, organise comme chaque année depuis 24 ans la commémoration du massacre d'Arhiba (quartier Afar de Djibouti), perpétré le 18 décembre 1991 par l'Etat djiboutien, en représailles à une défaite militaire face au FRUD.

Mercredi 18 décembre 1991 restera à jamais gravé dans la triste mémoire de la République de Djibouti, où les représentants en uniforme de l'Etat (Armée Nationale Djiboutienne, Force Nationale de Sécurité et Gendarmerie Nationale), ont mené une opération militaire contre les civils du quartier populaire d'Arhiba, (habité par les Afar), les exclus du champ de l'Etat; en représailles à une défaite des troupes gouvernementales dans le Nord du pays, face au Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie.

Bilan connu : 59 personnes tuées et 88 blessées.

Il ne s'agit ni d'une bavure, ni d'un dérapage, ni d'un acte isolé de vengeance, mais d'une décision politique délibérée et assumée par les plus hautes autorités de l'Etat.

Depuis 24 ans, non seulement ce crime d'Etat qui a toutes les caractéristiques d'un crime de guerre, est resté impuni (les auteurs du forfait courent toujours), mais il n'y a eu même pas un début de reconnaissance.

Bien au contraire, cette année encore, cette commémoration se déroule dans un contexte marqué par l'escalade de la répression contre des civils, proches parents des membres du FRUD, des démocrates, des manifestants jeunes, des femmes et des défenseurs des droits Humains.

Aussi nous réclamons :

- l'ouverture d'une enquête internationale sur le massacre d'Arhiba ;
- la libération des prisonniers politiques ;
- la reconnaissance officielle de massacre d'Arhiba et de tous les autres crimes commis par l'Etat djiboutien.

Nous dénonçons :

- les violations permanentes des Droits Humains en République de Djibouti ;
- les viols des femmes ainsi que les tortures systématiques infligées aux personnes arrêtées arbitrairement ;

L'ADD vous convie

à participer au rassemblement public qui aura lieu vendredi 18 décembre 2015

de 15h30 à 17h30

Devant l'Ambassade de Djibouti : 26 rue Emile Menier Paris 16ème - Métro Porte Dauphine

Avec le soutien de : L'Amicale Panafricaine, L'Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD), l'Association Françaises de Solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), Le Comité des Femmes Djiboutiennes contre les Viols et l'Impunité (COFEDVI), La Maison Ouverte, L'Association des Femmes Djiboutiennes en France (l'AFDF),

Pour l'AD.D

Ahmed Kassim Issé